

Le très hon. M. Diefenbaker: J'invoque le Règlement. Votre Honneur se propose-t-il de rendre une décision, selon laquelle, après la façon de procéder du gouvernement, que j'allais qualifier d'outrageuse, et qui consiste à appliquer la clôture pour faire adopter un drapeau, il nous serait interdit de formuler toute critique contre ce gouvernement au sujet de cette clôture? Ce n'est certainement pas ce que vous voulez dire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant: La seule chose que fait la présidence, c'est de mentionner le Règlement qui exige des députés d'observer la pertinence dans leurs propos et qui établit en outre, qu'une fois la question décidée par le vote, la décision est inattaquable.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je fais, dirai-je, généralement preuve d'un grand esprit de collaboration à cause de la position que j'occupe à la Chambre; mais si Votre Honneur essaie de statuer que nous devons fermer la bouche et n'exprimer aucune critique à l'égard du gouvernement pour la façon dont il a agi envers le Parlement et ses institutions cet après-midi, vous rencontrerez bon nombre de difficultés.

M. Moreau: Monsieur l'Orateur, au sujet du rappel au Règlement, je voudrais porter à l'attention du très honorable représentant d'en face et de l'honorable député du Yukon, que la motion visant l'application de la clôture présentée par le gouvernement a été mise aux voix et que la Chambre l'a appuyée.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît! Puis-je rappeler aux honorables députés que la question ne se pose pas. La présidence a fait remarquer à l'honorable député des Territoires du Nord-Ouest que ses observations ne semblent pas être pertinentes à l'amendement. L'honorable député a semblé, je pense, vouloir se conformer à cette remarque de la présidence.

M. MacInnis: Je voudrais parler sur ce rappel au Règlement. L'honorable député d'York-Scarborough a mentionné l'honorable député du Yukon. Je voudrais appeler son attention sur le fait que s'il passait plus de temps de ce côté-ci de la rivière plutôt qu'à Hull, il saurait que l'honorable député du Yukon n'a pas parlé.

M. Moreau: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Le député voudrait-il reprendre son siège?

M. Moreau: Monsieur l'Orateur, je pose la question de fait personnel.

[M. l'Orateur suppléant.]

M. l'Orateur suppléant: Le député d'York-Scarborough veut s'expliquer sur un fait personnel.

M. Moreau: Je tiens tout d'abord à m'excuser auprès du député des Territoires du Nord-Ouest de l'avoir appelé le député du Yukon. J'ajoute que je n'ai pas à me défendre d'être allé à Hull, comme vient de le dire le député. Je suis tout aussi assidu que lui à la Chambre.

M. l'Orateur suppléant: Le rappel au Règlement et la question de privilège ne se rattachent peut-être pas au sujet à l'étude. J'estime que nous devrions permettre au député des Territoires du Nord-Ouest de poursuivre ses observations.

M. Rhéaume: J'accepte les excuses du député d'York-Scarborough. Ce n'est pas une insulte, cependant, de passer à la Chambre, à dessein ou par erreur, pour le député du Yukon.

Je n'essayais pas de dire—de toute évidence, la présidence ne l'a pas compris—si la clôture devait être imposée ou non, car la Chambre s'est déjà prononcée là-dessus, mais je me demandais pourquoi le gouvernement tient tant à recourir à la clôture. Avec quoi veut-il détourner l'attention des Canadiens? A mon avis, le nouveau drapeau, la feuille d'érable unique, avec laquelle le cabinet veut cacher sa nudité, est la raison pour laquelle on a imposé la clôture à ce point.

Dans le peu de temps qui me reste—j'ignore combien il m'en reste, car on m'a interrompu et on a invoqué le Règlement si souvent—je veux faire consigner au harsard une lettre que j'ai reçue aujourd'hui d'une femme de Winnipeg. Elle vit peut-être à Winnipeg-Sud, mais en tout cas elle s'appelle Rose Cowan. Elle écrit dans sa lettre:

Le 17 mai cette année, nous étions invités au service en souvenir des morts de guerre, à Winnipeg, alors que M. Pearson, au lieu d'ouvrir cette réunion... par une prière et quelques mots dignes de l'occasion, a dévoilé son nouveau drapeau à feuilles d'érable, causant ainsi un grand trouble et un grand bouleversement. Mon mari est un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale et nous avons tous deux perdu des êtres chers dans ce terrible conflit; cela nous a donc vraiment fait de la peine. J'en suis partie la larme à l'œil et je savais alors qu'on n'aurait jamais dû soulever la question du drapeau. Ce sont des questions de ce genre qui divisent un pays d'un océan à l'autre; elles ne sont absolument d'aucune utilité. C'est une question qui fait appel aux émotions, et ces questions-là enflamment. Quelqu'un a donné un bien mauvais conseil au premier ministre.

D'après la lettre d'une femme qui, de toute évidence, est sincère, j'estime que si le premier ministre et sa cohorte recourent à la